

Deux facteurs ont fait obstacle aux efforts³⁶ visant à vérifier empiriquement les deux hypothèses avancées, dans le contexte canado-américain et de façon plus générale. Premièrement, le manque de données fiables sur les coûts « non observés » du commerce a forcé les auteurs des études à s'en remettre à des approximations qui ne correspondent que faiblement à l'ampleur réelle de ces coûts. Deuxièmement, la détermination d'un lien causal s'est révélée particulièrement complexe (les problèmes de covariance entre les coefficients estimés de l'effet de frontière et les mesures des coûts liés à la frontière).

Bien que la recherche empirique n'ait pas encore réussi à fournir une réponse définitive à propos de la source de l'effet de frontière³⁷, il est généralement admis que des entraves au commerce qui semblent pourtant faibles peuvent avoir des effets majeurs sur les échanges bilatéraux³⁸ si les biens échangés sont de proches substituts, ce que semblent confirmer les résultats de recherches récentes. Comme l'ALE Canada-États-Unis a diminué de manière importante l'effet de frontière dans les échanges bilatéraux entre les deux pays³⁹, les travaux sur la frontière utilisant le concept de gravité laissent croire que la réduction ou l'élimination des coûts non observés du commerce grâce à un marché commun, à une union monétaire ou même à des accords de moindre portée tels qu'une coopération plus étroite en matière de règlements, entraînerait une importante croissance des échanges bilatéraux. Les modèles fondés sur la gravité ne permettent toutefois pas de prédire les effets d'un changement de politique sur d'autres aspects de l'économie tels le produit national brut, la structure industrielle, les prix, etc. C'est un domaine où un modèle d'équilibre général calculable qui peut apporter un éclairage utile sur les incidences d'une politique commerciale sur des facteurs économiques autres que les courants commerciaux bilatéraux.

Plan d'expérience

Nous nous servons de notre modèle EGC pour simuler les effets d'un hypothétique changement de politique qui abolit entièrement les coûts non observés du commerce entre le Canada et les États-Unis. Étant donné que les sources de ces coûts sont nombreuses, il est probable que seuls les accords d'union économique les plus ambitieux, y compris celui d'une monnaie commune, pourraient en arriver à les éliminer presque entièrement.

Notre modèle étalonne les coûts non observés du commerce de manière à les rendre équivalents à la valeur des droits de douane, selon la méthode décrite à

³⁶ Voir Head et Ries (1999) pour une démonstration des liens entre les deux facteurs et des tentatives visant à les séparer en regard de l'effet de frontière.

³⁷ Deux autres explications, soit a) le Canada et les États-Unis sont des pays très similaires et donc peu incités aux échanges (l'hypothèse des avantages comparatifs) ou b) la frontière induit des changements dans la composition des échanges, ou bien ne sont pas vérifiées directement ou leurs estimations sont également sujettes à la critique faite ci-dessus.

³⁸ Voir Obstfeld et Rogoff (2000).

³⁹ Helliwell (1998) a analysé l'incidence de l'ALE Canada-États-Unis sur l'effet de frontière pour les courants commerciaux canadiens. Ses recherches ont porté sur la période 1988-1993. Il en est arrivé à la conclusion que l'effet de frontière moyen a été constant de 1988 à 1990, puis s'est réduit sensiblement de 1990 à 1993. L'effet de frontière était le même qu'en 1973 et d'environ 60 % de sa valeur estimée pour 1990.